

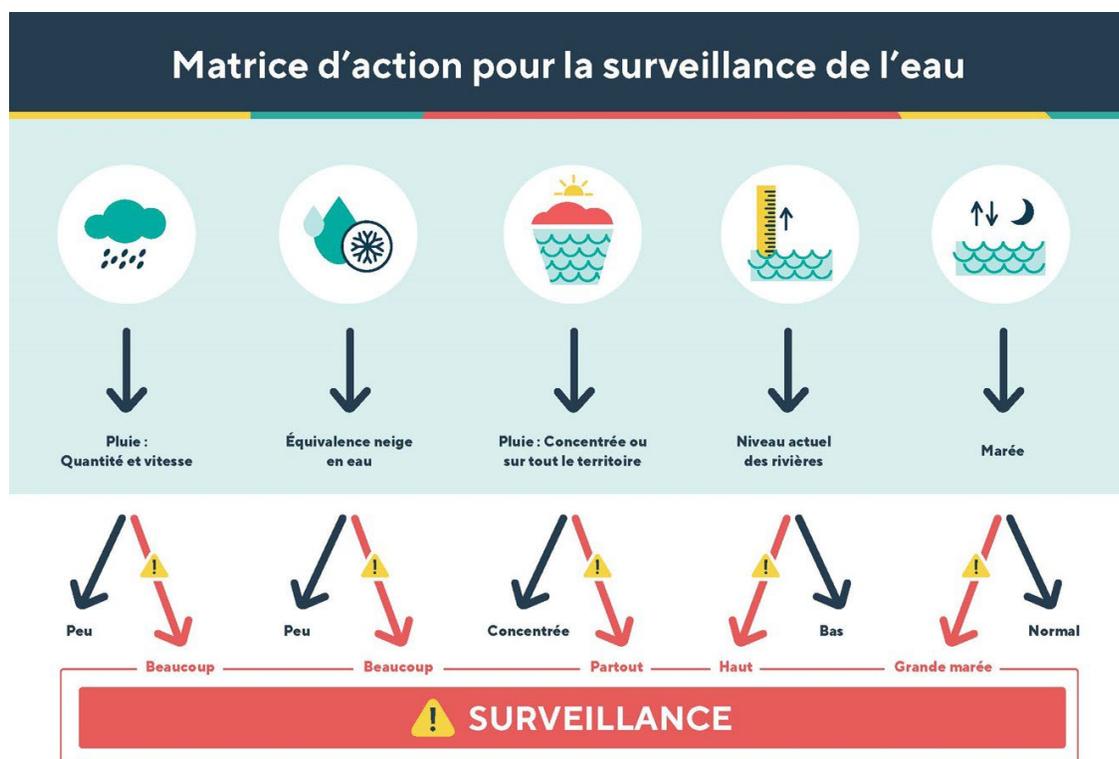
Infolettre du 22 novembre

CONSULTATIONS CITOYENNES

Le rapport des consultations citoyennes menées en septembre dernier sera disponible dans les prochains jours. Bien que sa finalisation ait connu un léger retard en raison d'un épisode de COVID (et oui, ça existe encore!), nous sommes confiants de vous présenter très prochainement les résultats de ces échanges importants. Cette étape nous permettra d'avancer ensemble vers la prochaine phase de rétablissement. À la suite du dépôt du rapport, nous pourrons travailler sur des actions concrètes à mettre en place au cours des prochains mois.

Merci encore à vous tous qui avez pris part à l'une ou l'autre des séances de consultation.

MATRICE DE SURVEILLANCE DE L'EAU



On nous annonce de pluie dans les prochains jours. Nous savons que cette température peut devenir anxiogène pour certains. C'est pourquoi nous voulons réaffirmer notre engagement envers la sécurité de nos citoyens face aux risques d'inondation. Les événements du 1^{er} mai 2023 demeurent marquants et nous comprenons que des inquiétudes peuvent persister. Nous voulons donc vous informer sur les outils et processus que nous

avons développés et perfectionnés pour assurer votre sécurité, quelle que soit la période de l'année.

Notre équipe de surveillance utilise une matrice d'action sophistiquée pour évaluer en temps réel les risques d'inondation. Cette matrice prend en compte plusieurs facteurs :

- La quantité et la vitesse des précipitations;
- L'équivalent en eau de la neige accumulée;
- La concentration des précipitations sur le territoire;
- Les niveaux des rivières en temps réel;
- Les conditions de marée.

De plus, nous sommes en contact direct avec le ministère de la sécurité publique du Québec.

Grâce à cette approche multifactorielle, nous sommes en mesure d'anticiper efficacement les situations à risque et de réagir promptement. Nos professionnels surveillent constamment ces indicateurs, ce qui nous permet d'être proactifs dans nos interventions. Que ce soit une pluie abondante, une fonte des neiges rapide ou une combinaison de facteurs, nous sommes prêts à agir.

Du côté de nos systèmes de communication, saviez-vous que vous pouvez vous inscrire à notre système d'alerte d'urgence? Toute l'information se trouve sur notre site Internet. Vous pouvez consulter la section en cliquant sur ce lien <https://www.baiesaintpaul.com/citoyens/alertes-durgence>

En terminant nous ne saurons jamais assez vous rappeler l'importance d'avoir votre trousse d'urgence 72 heures à la maison pour assurer une autonomie de 3 jours en cas de sinistre. Cette trousse doit comporter:

- Eau potable – deux litres par personne par jour, pour au moins trois jours
- Nourriture non périssable – provision pour au moins trois jours
- Ouvre-boîte manuel
- Radio à piles – piles de rechange
- Lampe de poche – piles de rechange
- Chandelles
- Briquet ou allumettes
- Trousse de premiers soins – antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gazes stériles, ciseaux, etc.

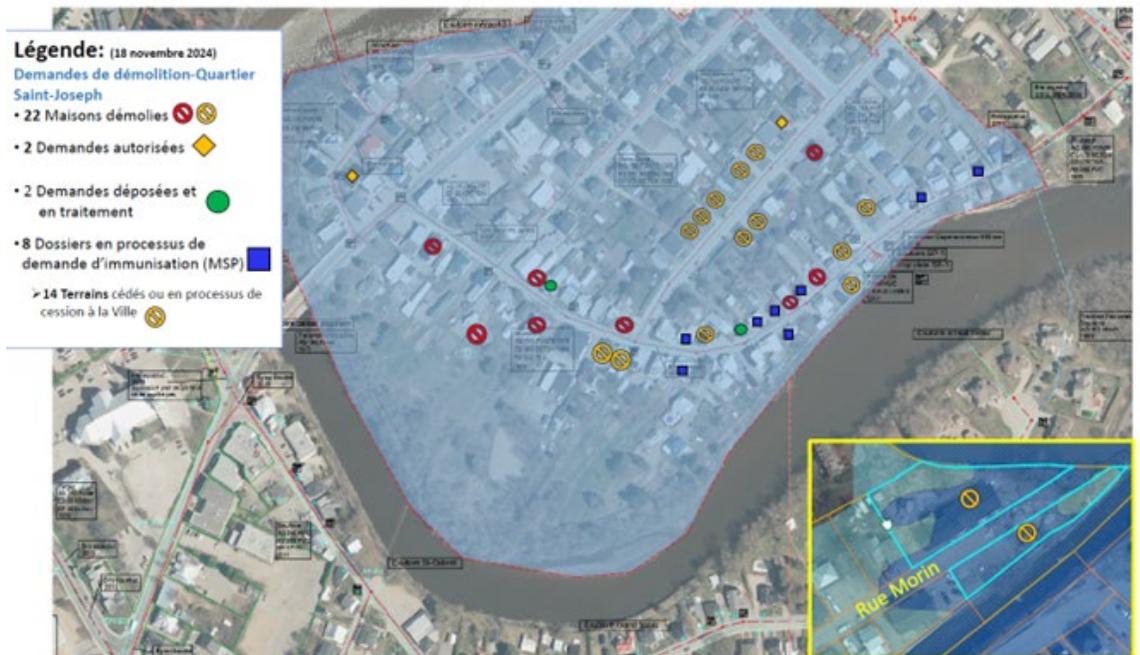
Nous vous invitons à visiter notre site Internet où vous avez accès à une foule d'information et de conseil pour se préparer en cas de sinistre <https://www.baiesaintpaul.com/citoyens/securete/securete-civile/trousse-durgence>

La sécurité des citoyens est notre priorité absolue. Bien que nous ne puissions contrôler la nature, nous mettons tout en œuvre pour minimiser les risques et nous préparer à toute éventualité.

DEMANDES DE DÉMOLITION

Une séance du comité de démolition avait lieu le 19 novembre dernier. Voici donc une mise à jour des demandes de démolition accordées aux propriétaires sinistrés ainsi que celles à venir :

- 23 bâtiments **démolis** en date du 15 novembre 2024
- 2 bâtiments **seront démolis prochainement** (permis émis)
- 2 bâtiments **avec un dossier de démolition en cours de traitement**



**SERVICE DE
CONSULTATION /
LIGNE INFO-
SOCIAL (811,
OPTION 2)**



Nous vous rappelons que le CIUSSS de la Capitale-Nationale offre un service de consultation téléphonique gratuit et confidentiel accessible 24 h/ 24, 7 j / 7. Il donne accès à un professionnel de la santé et des services sociaux qui peut vous aider lorsque vous vivez une situation difficile, intervenir en cas de crise ou vous orienter vers le service le plus près de chez vous et le mieux adapté à votre situation. N'hésitez pas à appeler en cas de besoin.

Suivez-nous sur



Ville de Baie-Saint-Paul
15, rue Forget, Baie-Saint-Paul , Québec G3Z 3G1, Canada
www.baiesaintpaul.com

[Afficher ce courriel dans votre navigateur](#)-contenu
[Se désinscrire](#)